

Comme la préférence en matière d'approvisionnement est souvent donnée à des ressortissants des pays bénéficiaires et donateurs, on conseille aux experts-conseils et aux entrepreneurs de faire équipe, comme nous l'avons dit plus haut, avec des partenaires locaux. Les experts-conseils devraient dûment s'inscrire auprès de chaque institution, mais ne doivent en aucun cas omettre le FADES, en raison du système normalisé d'inscription qui sera bientôt mis en place.

Les fabricants et fournisseurs devraient envoyer des brochures et des références. Comme il n'y a pas d'assise industrielle diversifiée à protéger dans les pays donateurs, le traitement préférentiel national ne devrait pas constituer un sujet de préoccupation pour les fournisseurs et les fabricants. De plus, les devis descriptifs canadiens élaborés par des experts-conseils dans les documents d'appels d'offres n'a fait l'objet d'aucune opposition de la part des pays donateurs, ce qui peut être très avantageux pour les fournisseurs canadiens.

De façon générale, le personnel qualifié est rare et l'expertise n'est pas aisément disponible dans chaque secteur, si bien que les institutions peuvent difficilement intervenir dans tous les projets et elles se déchargent d'une bonne partie du travail sur les pays bénéficiaires et sur des experts-conseils de l'extérieur. Les Canadiens auraient grandement avantage à concentrer également leurs efforts sur le démarchage auprès des organismes d'exécution locaux, particulièrement en Afrique francophone et dans les Antilles, où la présence et l'expertise canadiennes sont bien établies et reconnues. Étonnamment, de nombreux fonds possèdent des listes d'entreprises canadiennes avec lesquelles ils ont déjà travaillé; les capacités canadiennes sont bien acceptées et, en général, toutes les institutions se sont montrées désireuses de faire des affaires avec les Canadiens.

Les institutions arabes qui s'occupent de développement commencent à s'intéresser à l'entreprise privée à titre d'important moteur de croissance, comme en témoigne la création récente de services ou de fonds de développement des entreprises. Bien qu'ils en soient encore aux premiers stades, les programmes institués sont susceptibles d'évoluer rapidement